

2. Focus sur Bruxelles : Un examen complet des mesures bruxelloises visant à renforcer l'inclusion et l'accessibilité dans la politique de mobilité des particuliers

1

Les publics de la mobilité inclusive

2

Vue d'ensemble sur les mesures d'accompagnement

3

Echange:

Que pouvons-nous apporter collectivement pour favoriser une mobilité plus inclusive à Bruxelles ?

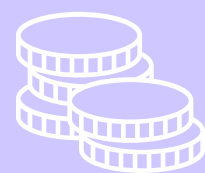
Les publics de la mobilité inclusive

1

La précarité en matière de mobilité

- Les personnes ne sont pas égales face aux transports et à la mobilité : « **empêchement** » de mobilité pour certains habitants
- Les déplacements du quotidien – aller au travail, faire ses courses, rechercher une formation, se rendre chez le médecin, profiter de ses loisirs – ne sont **pas accessibles à toutes et tous**
- Or être mobile est à la fois une aspiration légitime et **une condition majeure de liberté et d'égalité**, et aussi **un moyen de réaliser ses droits**

C'est l'incapacité de se déplacer facilement, régulièrement et à un coût raisonnable, ce qui limite l'accès aux droits fondamentaux, aux services essentiels ou à l'emploi, et qui renforce les inégalités sociales et territoriales, et peut conduire à l'isolement.



Les causes principales de précarité en mobilité

Les freins **matériels** et **économiques**

Les freins **géographiques**

Les freins **organisationnels**



Les freins **psychosociaux** et **culturels**

Les freins **normatifs** et **réglementaires**

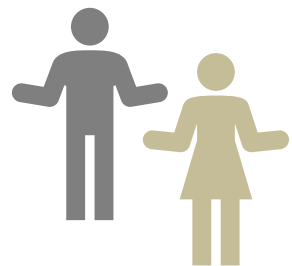
Les freins **physiques**

La conséquence ultime: un renoncement à la mobilité

- Un jour donné, 1 bruxellois sur 5 ne fait aucun déplacement
- La **maladie ou l'invalidité** expliquent 12,6 % des situations de non-déplacement
(16,4 % pour les personnes à bas niveau d'éducation)
- La **pauvreté en mobilité** (coût élevé / absence de moyens de transport): 4,4 % des cas.

(source OVG Bruxelles 2025)

Qui est concerné ?



Les personnes qui se trouvent, d'une manière ou d'une autre, empêchées dans leur mobilité, pour différentes raisons :

- **Personnes âgées** qui cumulent perte progressive de capacité à utiliser l'automobile (« déprise automobile ») , fracture numérique et difficultés physiques
- **Enfants/Jeunes** qui manquent d'autonomie et dépendent largement de leurs parents ou de proche pour se déplacer (faute de ressources financières, de permis de conduire, etc.)
- **Personnes en insertion / ménages précaires** qui cumulent moyens limités, organisation quotidienne complexe, horaires décalés, etc.
- **Personnes en situation de handicap** (physique ou cognitif) pour lesquelles les transports ne sont pas toujours adaptés
- **Les personnes migrantes** qui font face à la barrière de la langue, une découverte de la culture de la mobilité en Belgique, des difficultés d'accès à l'emploi, etc.
- ...

LEZ
Accompagnement

2

DÉROGATIONS

Day-pass

Parking de transit (P+R)
Sites hospitaliers

PRIME
BRUXELL'AIR

MOBILITY
COACH

DÉROGATIONS

Il existe 16 dérogations liées à la LEZ.

En voici quelques-unes.

Elles sont détaillées sur le site officiel
www.lez.brussels

-  **Titulaires d'une carte de stationnement pour une personne en situation de handicap** 
-  **Parents d'un enfant en situation de handicap** 
-  **Véhicules adaptés aux fauteuils roulants** 
-  **Aidants proches avec des droits sociaux** 
-  **Véhicules utilisés dans le cadre du transport scolaire et du transport collectif de personnes avec un handicap** 

+ Projet réforme: nouvelles dérogations

DAY Pass

- Accès temporaire à la LEZ
- 24 jours/an/véhicule
- Achat possible jusqu'à 5 jours après voir circulé
- Valide jusqu'au lendemain 6h
- Achat en ligne / guichet / tierce personne
- Projet réforme: pass annuel/mensuel/tarif social

Catégories	Tarifs
Moto (L)	20 €
Voiture (M1), Camionnette (N1) bus/autocar (M2/M3)	35 €
Poids-lourd (N2/N3)	50 €

TERRITOIRE

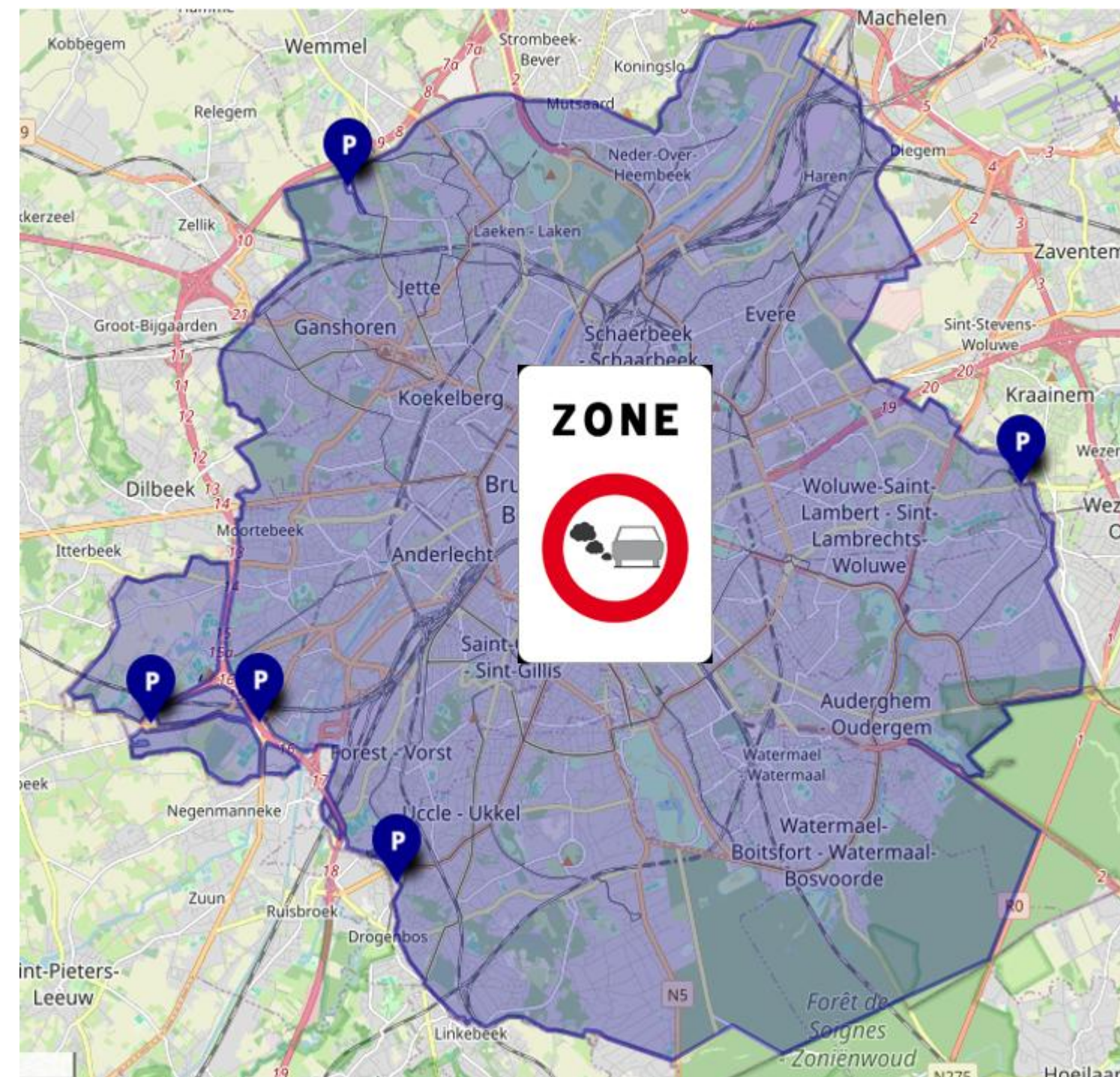


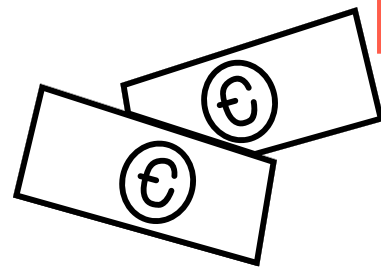
- Stalle
- CERIA/COOVI
- Lennik
- UZ-VUB
- Kraainem
- (Heyzel)

Voir conditions accès [Parking Brussels](#)



- Erasme / Bordet
- UZ-VUB
- Cliniques Saint Luc /(IRA II)
- (Hopital militaire NOH)





PRIME BRUXELL'AIR

CONDITIONS D'OCTROI

RÉSIDENCE

**Domiciliation en
Région de
Bruxelles-
Capitale.**

RADIATION

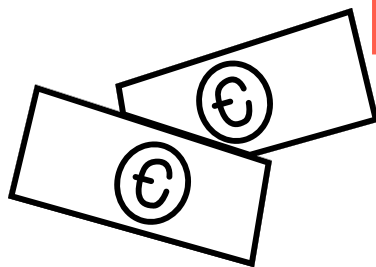
**Plaque de
voiture
(catégorie M1)
radiée depuis < 6
mois.**

PROPRIÉTÉ

**Véhicule détenu
par le ménage
depuis min. 1 an
sans
interruption.**

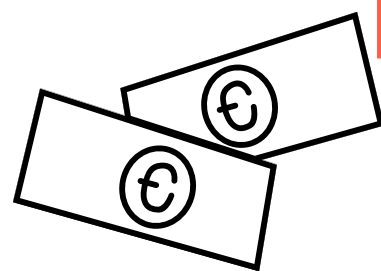
TYPE

**Réservé aux
particuliers
(personnes
physiques).**



PRIME BRUXELL'AIR

Revenu* / statut	Prime (montant maximum)
Personne en situation de handicap, quels que soient les revenus	1.132 €
< 44.935 € (personne isolée) ou < 62.862 € (cohabitant/couple)	1.132 €
44.935 € - 89.751 € (personne isolée) ou 62.862 € - 107.677 € (cohabitant/couple)	766 €
> 89.751 € (personne isolée) ou > 107.677 € (cohabitant/couple)	566 €



PRIME BRUXELL'AIR

Les services de mobilité offerts dans la prime Bruxell'Air sont :

- ✓ 1. Les transports en commun de la STIB
- ✓ 2. Budget vélo et micromobilité
- ✓ 3. Les vélos partagés Villo!
- ✓ 4. Les voitures partagées Cambio
- ✓ 5. Les voitures partagées Poppy
- ✓ 6. Les service de taxi 'Taxi Victor Cab'
- ✓ 7. La carte mobilité prépayée Modalizy



MOBILITY COACH

Le Mobility Coach est un expert gratuit de la Région qui accompagne vos bénéficiaires vers une mobilité plus accessible.

Il simplifie tout : diagnostic des trajets, activation de la prime Bruxell’Air et choix des meilleures alternatives (vélo, STIB, partage). Un guide concret pour transformer la contrainte de la LEZ en solutions économiques et adaptées à chacun.

Disponible par e-mail, téléphone, en visioconférence ou physiquement sur rendez-vous :

mobilitycoach@environnement.brussels

02 808 48 11

TRANSPORT SOCIAL

2

CHÈQUES TAXIS
PMR/SENIOR

TRANSPORT
SOCIAL PMR



CHÈQUES TAXIS

- + 75 ans ou personnes en situation de handicap
- dans l'incapacité d'utiliser les transports en commun
- subventionnés par la Région
- distribués par certaines communes

Valeur 5 € à utiliser pour payer une course en taxi

TRANSPORT SOCIAL PMR

- Publics variés (seniors, PMR...)
- Motifs variés (médecin, courses, visites...)
- Organisé par certaines communes pour leurs habitants
- Organisé par certaines associations

Transport à la demande (gratuit ou tarif abordable)

VÉLOS
TROTINETTES

3

PRIMES VÉLO

POINT VÉLO

ATELIER
RÉPARATIONS

VÉLO SOLIDAIRE

COURS DE MISE
EN SELLE

BOLT ET VILLO

PRIMES VÉLO



- Proposées par certaines communes
- Achat de vélo ou d'équipement
- Montant et type d'achat variable



POINTS VÉLO



- Projet de l'asbl Cyclo
- Entretien, réparation
- Accompagnement, conseil personnalisé
- Prix abordables
- 5 Points vélos situés dans des gares ou stations de métro

ATELIERS PARTICIPATIFS



- Proposés par des associations
- Apprentissage
- Entretenir et réparer
- Gratuit ou prix abordables



source image : ProVélo

- Accompagnement pas à pas
- De la mise en selle à l'autonomie
- Prêt de vélo reconditionné
- Rachat du vélo en fin de parcours
- Pour les publics éloignés du vélo
- Financé par la Région
- Organisé par des associations vélo
- Avec des partenaires locaux

VÉLO SOLIDAIRE

COURS DE MISE EN SELLE

- De la mise en selle à l'autonomie
- Balades de groupe
- Gratuit ou tarifs abordables
- Publics variés
- Organisés par des associations



source image : ProVélo



LEZ4all
Low Emission Zone for all

Des tarifs Bolt réduits ?

Bolt propose des tarifs à moitié prix à tous les étudiants, demandeurs d'emploi bruxellois, ainsi qu'aux personnes étant à charge d'un des 19 CPAS bruxellois et recevant un revenu d'intégration sociale ou l'équivalent du revenu d'intégration.

Ce QR renvoie vers le lien pour permettant d'accéder à la réduction. ->



LEZ4all
Low Emission Zone for all

Villo !

- Service public de vélos partagés en stations
- Abonnement à petit prix (3,50€ par mois)
- Organisé par la Région



TRANSPORTS EN COMMUN

4

ABONNEMENTS A
TARIFS SOCIAUX

TAXI BUS

ACCESSIBILITÉ
DU RÉSEAU

TRANSPORTS EN COMMUN

4

TARIFS SOCIAUX



Abonnement **Tarif Social**

Pour les personnes, y compris de 65 ans et plus, domiciliées dans l'une des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, étant à charge d'un des 19 CPAS bruxellois et recevant un revenu d'intégration sociale ou l'équivalent du revenu d'intégration sociale.

0,00 € /an



Abonnement **Personne déficiente visuelle**

Pour les personnes déficientes visuelles avec une invalidité permanente d'au moins 90 %, sur la base de la carte nationale de réduction délivrée par le SPF Sécurité sociale

0,00 € /an



Abonnement **Accompagnateur**

Pour l'accompagnant(e) de personnes porteuses d'un handicap reconnues par le SPF Sécurité sociale, sur la base de la carte « Accompagnateur gratuit » délivrée par la SNCB

0,00 € /an



Abonnement **65+ non-Bruxellois**

Pour les personnes de 65 ans et plus.

68,00 € /an



Abonnement **STIB 65+ Bruxellois**

Pour les personnes de 65 ans ou plus officiellement domiciliées dans la Région de Bruxelles-Capitale.

12,00 € /an



Abonnement **65+ BIM**

Pour les seniors âgés de 65 ans et plus qui bénéficient d'un statut "BIM" (intervention majorée).

0,00 € /an



Abonnement **BIM**

Pour toutes les personnes bénéficiant d'un statut "BIM" (intervention majorée).

9,20 € /mois

96,00 € /an

14,40 € d'économies



LEZ4all
Low Emission Zone for all

TRANSPORTS
EN COMMUN

4

- Transport à la demande
- Personnes en situation de handicap moteur ou visuel
- Tous les jours de 5h à 1h (jours fériés inclus)
- 2€ par trajet
- Organisé par la STIB

TAXIBUS





MISE EN ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU STIB

- Plan de mise en accessibilité continue
- 58 stations de métro équipées d'ascenseurs (sur 69)
- 70 arrêts existants mis aux normes chaque année
- Tous les nouveaux arrêts construits en accessibilité universelle
- Tous les nouveaux véhicules commandés sont accessibles
- Piloté par la Région et la STIB
- Financé par la Région

RÉFLEXIONS
CONCERTATIONS
EXPÉRIMENTATIONS

5

DONNÉES ET
ENQUÊTES

CONCERTATIONS

PROJETS
EUROPÉENS

DONNÉES ET ENQUÊTES?

- Croisement de données “Mobilité” avec des données socio-démographiques
- Analyse de données sociales (SILC...)
- Enquêtes spécifiques (Mobilité des seniors, Inclusivité du transport public, Dépendance à la voiture...)

CONCERTATION

- Commission Régionale de la Mobilité
 - Section PMR
 - Section Inclusion sociale
- GT Mobilité et Inclusion (Région + communes + CPAS)
- Green Deal Inclusive Carsharing

PROJETS EUROPÉENS

- LEZ4All (Inclusivité des Zones de basses émissions)
- STEER (Electrification de l'autopartage)
- SmartAge (Mobilité des 65+)
- Dynamicity (Itinéraires accessibles)

Echange

4

Que pouvons-nous apporter collectivement pour favoriser une mobilité plus inclusive à Bruxelles ?

- Trois questions à travailler en sous-groupes
- 10 minutes par question
- Un dialogue toujours en cours (Idées concrètes !)

Echanges

4

Que pouvons-nous apporter collectivement pour favoriser une mobilité plus inclusive à Bruxelles ?

1. **Moi** / Les contributions des partenaires:

Comment votre organisation peut-elle contribuer à rendre la mobilité plus inclusive à Bruxelles ?

Quelles actions, expertises, ressources ou initiatives pourriez-vous mettre à disposition pour mieux accompagner les publics et lever les obstacles à la mobilité ?

2. **Toi** / Les conditions de réussite:

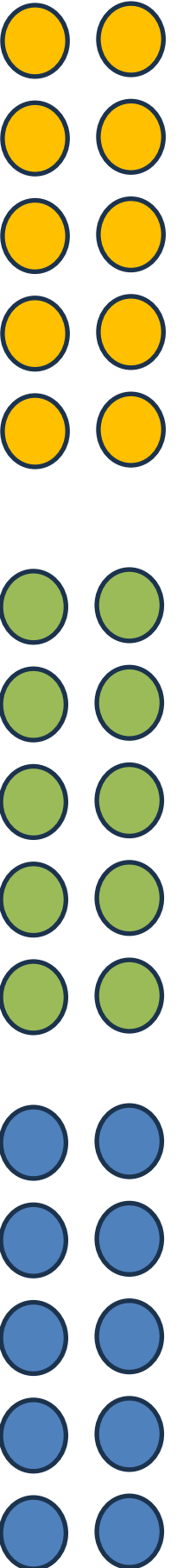
De quels soutiens votre organisation a-t-elle besoin pour renforcer son action en faveur d'une mobilité plus inclusive?

Qu'attendez-vous des pouvoirs publics, des acteurs de la mobilité et des autres partenaires présents pour agir plus efficacement ?

3. **Nous** / La dynamique collective:

Comment mieux nous organiser collectivement pour faire avancer la mobilité inclusive en Région bruxelloise ?

Quels réseaux, outils ou espaces de concertation existent déjà ? Comment renforcer les liens, partager les bonnes pratiques et construire des collaborations durables ?





**Merci pour
votre
attention!**